La Ville de Blois reçoit le trophée du Prêt vert de la part de la Banque Postale

Le 15 mai dernier, la Banque Postale a remis, à la Ville de Blois, le trophée du Prêt vert dans le cadre de la construction du Groupe scolaire Nelson Mandela inauguré le 18 mars dernier. Le montant de ce Prêt vert s'élève à 5,3 millions d'euros, sur un budget total de 11,67 millions d'euros.

« *La Banque Postale propose des prêts à taux intéressant sur des constructions environnementales de très haute performance* », explique Jérôme Boujot, premier adjoint à la ville durable de la Ville de Blois. C'est le cas de ce nouveau bâtiment blésois qui a obtenu le label E4C2 qui reconnait notamment la très faible consommation d'énergie du bâtiment. « *Le Groupe scolaire Nelson Mandela est l'une des premières écoles en France à détenir ce label, poursuit l'élu. La Banque Postale a donné deux fois ce trophée en région Centre-Val de Loire. C'est toujours agréable d'être reconnu pour ce qui a été mis en place.* »

Les travaux de la nouvelle école ont débuté en février 2021. Il s'agissait surtout de construire celle-ci avant de déconstruire l'ancienne école Mandela-Croix Chevalier.



De gauche à droite : Marie-France Delpeix, Chargée d'Affaires du secteur public et économie sociale de la Banque Postale ; Benjamin Vételé, adjoint à la ville éducatrice et à la politique de la ville de la Ville de Blois ; Jérôme Boujot, premier adjoint à la ville durable de la Ville de Blois ; Séverine Gouin, Directrice de Territoire adjointe secteur public & économie sociale de la Banque Postale ; Yann Laffont, conseiller délégué à la transition énergétique de la Ville de Blois

Les élèves ont fait leur rentrée en janvier 2023. Le nouveau Groupe scolaire peut accueillir 24 classes, soit neuf classes de maternelle et quinze classes élémentaires, pour un total de 500 élèves à la rentrée prochaine.

Maxence Yvernault

La mobilité en centre-ville en question

Pendant un mois, les habitants de la Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois (CCRM) ont eu la possibilité de donner leur avis sur le devenir du centre-ville de Romorantin-Lanthenay.

La CCRM a délégué au Cerema et au CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) une étude dans le but de réaménager le centre-ville et réfléchir à un nouveau plan de circulation.
Si les experts s'appuient sur les caractéristiques esthétiques, urbanistiques et historiques à partir de données et de leurs visites, ils ont également élaboré un questionnaire pour connaître les habitudes des habitants, recueillir des avis et des statistiques avant de proposer des solutions. Ce questionnaire, présenté publiquement et conjointement par le Cerema et le CAUE, abordait les habitudes de déplacement, les besoins, les attentes, la prospective et le ressenti.
Les données scientifiques et statistiques leur permettront de formuler une analyse et des propositions en septembre-octobre qui seront rendues publiques. Les propositions devront respecter une qualité architecturale, rechercher un compromis entre les piétons et la voiture, végétaliser, avoir des traits fonctionnels et visuels, des espaces qualitatifs et agréables pour donner envie aux piétons, «*pour tendre vers une ville d'eau et de végétal*», révèlent les experts.
Au final, ce sera l'exécutif qui décidera du devenir de ce centre-ville. Lors de la réunion publique, le maire de Romorantin et président de la CCRM Jeanny Lorgeoux a indiqué que ce questionnaire intervenait dans un «*processus à la fois d'étude, de réflexion, de propositions, de concertation sur deux grandes problématiques. La première, il s'agit du problème de déplacement à l'intérieur de l'hypercentre de Romorantin-Lanthenay avec les conséquences que cela implique et avec l'idée suivante : faut-il maintenir l'accès de la voiture dans l'hypercentre et, par voie de conséquence, s'agit-il de toiletter sa structure et cette trame qui demeureraient ? Deuxième option : faut-il rénover l'hypercentre autour de la place de la Paix et y ajouter des éléments de piétonnisation, végétalisation ? Ce qui induirait là aussi un plan de déplacement différent. Il nous faut penser cette problématique à l'intérieur d'une stratégie des mobilités qui concerne l'ensemble de la CCRM.*»



Le Cerema et le CAUE ont présenté le questionnaire au public le 2 mai.

Laëtitia Piquet

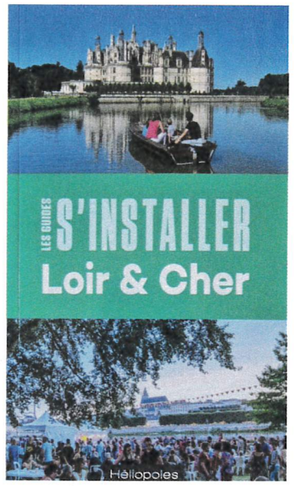
S'installer en Loir & Cher : un nouveau guide pour les néo-loir-et-chériens

Le 12 juin dernier au Château de Blois, Be LC, l'Agence d'Attractivité de Loir & Cher, organisait une soirée de lancement du guide S'installer en Loir & Cher.

Le constat est clair : le Loir-et-Cher a perdu plus de 2 000 habitants depuis 2015, 10 000 offres d'emploi ne sont pas pourvues actuellement alors que le taux de chômage reste très bas. Avec le vieillissement de la population, dans dix ans, un tiers des salariés prendront leur retraite. Pour tenter d'améliorer ces chiffres, l'Agence d'Attractivité et le Département ont lancé leur premier guide S'installer en Loir & Cher, publié aux éditions Héliopoles et sorti en librairie le 17 mai dernier. « *L'objectif est d'attirer de nouvelles familles, faire connaitre le département et ses atouts et mettre en avant la qualité de vie en Loir-et-Cher* », explique Philippe Gouet, Président de Be LC et du Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Du projet à l'installation en Loir-et-Cher

Le livre de 140 pages aborde huit thématiques : Découvrir, Vivre, Se loger, S'intégrer, Sortir, Consommer, Grandir et Travailler. Rédactrice indépendante née à Blois, Émilie Marmion en est l'auteure. « *On m'a appelé il y a un an et c'était une chance pour moi car j'étais en train de lancer mon activité de rédactrice,* explique-t-elle. *J'ai découvert la vallée du Nord et du Perche et des méthodes de vie différentes à l'intérieur du département* ». Tourangeau installé dans le Loir-et-Cher depuis 25 ans, Denis Bomer est le photographe qui a illustré le guide. Zoé Leroy est directrice aux éditions Héliopoles qui ont publié d'autres guides dans la collection « *S'installer en… » : « je suis tombée dans l'édition grâce à cette idée de guides,* explique-t-elle. *L'idée est de répondre à toutes les questions que les gens se posent.* »



S'installer en Loir & Cher, publié aux éditions Héliopoles, 21€, disponible en librairie et sur les plateformes de vente en ligne, existe aussi en version e-book.

Maxence Yvernault

